

ACCUEIL DE LOISIRS AUNAY S/AUNEAU - AUNEAU BEVILLE LE COMTE

Périscolaire matin –soir 2011/2012

La Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise
et

L'Association Départementale des PEP 28, organisent un Accueil

de Loisirs à : **AUNAY S/SAUNEAU** : Accueil « Aunaynuphar »
(tél : 02.37.31.39.96) 3 Ter rue de la Poste

28700 AUNAY S/AUNEAU

AUNEAU : Accueil « Les Marronniers »
(tél : 02.37.31.76.67) Place du Champ de Foire

28700 AUNEAU

BEVILLE LE COMTE : Accueil de Béville Le Comte
(tél : 02.37.31.35.44) rue Pinceloup
28700 BEVILLE LE COMTE

ACCUEIL : Enfants de 3 à 12 ans. Sont prioritaires les enfants de la Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise (voir liste sur les tarifs de la CCBA) et des communes des regroupements pédagogiques.

HORAIRES : Le matin de 7H à 8H45, le soir 16H30 à 19H

INSCRIPTION :

Les dossiers sont à retirer auprès des différentes mairies de la Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise ou des accueils de loisirs et à remettre à la directrice du centre choisi.

PARTICIPATION :

Il est proposé un forfait mensuel matin ou soir et pour les occasionnels des tarifs journalier. Le choix entre permanents et occasionnels se fait en début d'année et ne pourra être modifié ultérieurement. Les tarifs sont définis en fonction des revenus déclarés avant déduction des frais professionnels de l'avis d'imposition 2011. Le règlement se fera après réception de la facture établie par la CCBA à partir de l'état de présence.

Tarifs de la Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise

AUNAY S/AUNEAU , AUNEAU, BEVILLE LE COMTE, CHATENAY, DENONVILLE, LA CHAPELLE D'AUNAINVILLE , MONDONVILLE, MOINVILLE-LA-JEULIN, OINVILLE S/AUNEAU, VIERVILLE.

FORFAIT MENSUEL

Ressources imposables mensuelles du foyer	Forfait mensualisé MATIN	Forfait mensualisé SOIR
Tarif au 01/07/2011		
0 à 1100€	10.82	16.08
1101 à 1400€	11.75	17.78
1401 à 1700€	13.62	20.26
1701 à 2000€	15.31	23.04
2001 à 2300€	17.47	26.29
2301 à 2600€	20.88	31.39
2601 à 2900€	22.88	34.47
2901 et plus	25.05	37.88

TARIF JOURNALIER

Ressources imposables mensuelles du foyer	Tarif journalier MATIN	Tarif journalier SOIR
Tarif au 01/07/2011		
0 à 1100€	0.99	1.49
1101 à 1400€	1.11	1.66
1401 à 1700€	1.26	1.88
1701 à 2000€	1.43	2.15
2001 à 2300€	1.56	2.44
2301 à 2600€	1.94	2.92
2601 à 2900€	2.13	3.21
2901 et plus	2.33	3.49

Tarif à définir selon les revenus déclarés (avant déduction) + pensions+ revenus divers de l'avis d'imposition de l'année 2010 et à diviser par 12

Pour 2 enfants inscrits sur une même période : réduction de 10%

Pour 3 enfants inscrits sur une même période : réduction de 20%

Tarifs HORS Communauté de Communes de la Beauce Alnéolaise

FORFAIT MENSUEL (Hors communes)

Ressources imposables mensuelles du foyer	Forfait mensualisé MATIN	Forfait mensualisé SOIR
Tarif au 01/07/2011		
0 à 1100€	11.90	17.69
1101 à 1400€	12.92	19.55
1401 à 1700€	14.98	22.29
1701 à 2000€	16.85	25.35
2001 à 2300€	19.23	28.92
2301 à 2600€	22.97	34.53
2601 à 2900€	25.17	37.91
2901 et plus	27.54	41.32

TARIF JOURNALIER (Hors communes)

Ressources imposables mensuelles du foyer	Tarif journalier MATIN	Tarif journalier SOIR
Tarif au 01/07/2010		
0 à 1100€	1.11	1.66
1101 à 1400€	1.22	1.83
1401 à 1700€	1.39	2.06
1701 à 2000€	1.58	2.37
2001 à 2300€	1.73	2.69
2301 à 2600€	2.15	3.22
2601 à 2900€	2.34	3.53
2901 et plus	2.55	3.85

Tarif à définir selon les revenus déclarés (avant déduction) de l'avis d'imposition de l'année 2011 et à diviser par 12 pour obtenir la tranche.

Pour 2 enfants inscrits sur une même période : réduction de 10%

Pour 3 enfants inscrits sur une même période : réduction de 20%



ACCUEILS PERISCOLAIRES
AUNAY S/AUNEAU
AUNEAU
BEVILLE LE COMTE
 ouvert aux enfants de 3 à 12 ans de
La Communauté de Communes
de la Beauce Alnéolaise
2 Allée de la Communauté
28700 Auneau
Tél : 02.37.31.29.35
 (<http://www.beaucealneloise.fr/>)
MATIN - SOIR

ASSOCIATION DES PEP 28

83 rue de Fresnay
28000 CHARTRES

Tél : 02.37.88.14.14

Site internet : <http://lespep28.lespep.org/>